

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 8 août 2017 à 19H30

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 4 Madame Monique Boucher

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 8 août 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

4. LÉGISLATION

- 4.1 Règlement #54-17 de la RICBS
- 4.2 Avis de motion

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Directive de paiement # 3 – Développement rue Boulanger
- 5.3 Achat de terrain lot 5 061 388 (René Quirion, 10^e rang)
- 5.4 Prix des terrains de la rue Boulanger
- 5.5 Transfert de crédit du projet enseigne pour le ponceau rang 9
- 5.6 Transfert de crédit du support aux industries pour ponceau rang 9

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

- 6.1 Paiement estimation réfection rue Drouin et Lapointe
- 6.2 Annulation résolution 2017-07-258
- 6.3 Dépôt du rapport financier FDT pour le bâtiment sanitaire

- 6.4 Dépôt du rapport financier FDT pour l'éclairage du terrain de soccer
- 6.5 Unité d'urgence – montant pour embauche d'un consultant
- 6.6 PIQM sous-volet 1.5 - demande d'assistance financière pour le projet de réfection des rues Mercier et Poulin
- 6.7 PRRRL volet - accélération des investissements sur le réseau routier local (rang 9)
- 6.8 PIQM sous-volet 1.5 - demande d'assistance financière pour le projet de réfection de la rue principale entre Bellgarde et Mercier
- 6.9 Demande d'autorisation renouvellement Horizon Mobile
- 6.10 Facture d'électricité de l'Exposition agricole
- 6.11 Facture de ÉQIP Solution pour le Centre multifonctionnel

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Date de début de saison pour le curling 2017-2018

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Mandat à Monique Boucher pour négociation d'un terrain
- 11.2 Mandat à Monique Boucher pour quittance de la Maison Rouge

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-08-261 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

Reporté

4- LÉGISLATION

4.1 Règlement numéro 54-17 de la RICBS

2017-08-262 **Considérant** que la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud doit faire adopter un règlement (numéro 54-17) autorisant celle-ci à effectuer une dépense de 5 340 448,30 \$ afin de préparer quatre nouvelles cellules destinées à l'enfouissement des matières résiduelles, ainsi que des travaux de recouvrement final des cellules complétées dans la zone «H» ;

Considérant que les travaux proposés sont nécessaires au respect des lois et réglementations du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

Considérant que le coût (quote-part) pour la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley sera 20 210,00 \$ par années pour une période de 10 ans ;

Considérant que les paiements débuteront à partir de 2019 ;

Considérant que chaque municipalité membre de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud doit approuver le règlement numéro 54-17 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley donne son approbation au règlement numéro 54-17 présenté par la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2017-08-263 Il est proposé par Monique Boucher, appuyé par Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2017 au montant de 171 128.98 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 29 165.72 \$, les comptes à payer représentent 102 914.52 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 39 048.74 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2017 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2017-03-263

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 Directive de paiement # 3 – Développement rue Boulanger

2017-08-264 **Considérant** que les travaux exécutés par la firme Giroux & Lessard ltée pour le développement de la rue Bélanger ;

Considérant que la firme Giroux & Lessard ltée demande le troisième paiement pour les travaux réalisés ;

Considérant que la firme WSP, responsable de la surveillance, recommande, après analyse, le paiement au montant de 7 814,00 \$;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 7 814,00 \$ à la firme Giroux et Lessard ltée tel que recommandé par la firme WSP.

5.3 Achat de terrain lot 5 061 388

2017-08-265 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est intéressée à faire l'acquisition du terrain lot 5 061 388 ;

Considérant que la Municipalité voudrait faire évaluer le une portion du terrain par la MRC ;

Considérant que cet achat vise la protection de l'eau potable de la Municipalité

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la MRC pour effectuer l'évaluation d'une portion du terrain lot 5 061 388 ;

Que le conseil mandate monsieur Francis Carrier, arpenteur géologue, pour délimiter la portion du terrain.

5.4 Prix des terrains de la rue Boulanger

2017-08-266 **Considérant** que les terrains de la rue Boulanger sont prêts pour la vente ;

Considérant que des prix ont déjà été votés par le conseil, mais qu'un rajustement des coûts des travaux fait en sorte de faire diminuer les prix ;

Considérant que le directeur général a présenté une nouvelle liste de prix ajustée en fonction des coûts des travaux mise à jour ;

Considérant que le conseil est favorable à ses nouveaux coûts pour la vente des terrains ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte la nouvelle liste des prix des terrains de la rue Boulanger tel que présentée par le directeur général, ci-joint en annexe du procès-verbal ;

Que les terrains de la rue Boulanger soient mis en vente au montant proposé dans la liste de prix présentée par le directeur général.

5.5 Transfert de crédit du projet enseigne pour le ponceau rang 9

2017-08-267 **Considérant** qu'un ponceau du rang 9 a besoin de travaux de réfection rapidement ;

Considérant qu'un montant de 10 000 \$ budgété pour changer les enseignes de la Municipalité ne sera pas utilisé pour cette année financière ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert du montant de 10 000 \$ du projet d'enseigne au projet de réfection du ponceau rang 9.

5.6 Transfert de crédit du support aux industries pour ponceau rang 9

2017-08-268 **Considérant** qu'un ponceau du rang 9 a besoin de travaux de réfection rapidement ;

Considérant qu'un montant de 10 000 \$ budgété pour du support aux entreprises ne sera pas utilisé pour cette année financière ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert du montant de 10 000 \$ du support aux entreprises au projet de réfection du ponceau rang 9.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 Paiement estimation réfection des rues Drouin et Lapointe

2017-08-269 **Considérant** qu'un mandat avait été octroyé à la firme WSP pour effectuer une estimation préliminaire de travaux à réaliser sur les rues Drouin et Lapointe, et ce, au montant de 2 252 \$;

Considérant qu'il y a eu une erreur concernant la projection de travaux à réaliser ;

Considérant que l'estimation a déjà été réalisée ;

Considérant que la firme WSP a reconnu cette erreur et a proposé une réduction de 50% des coûts pour la réalisation de l'estimation pour un montant final de 1 126 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de WSP pour la réalisation de l'estimation des travaux à faire dans les rues Drouin et Lapointe à un montant de 1 126 \$.

6.2 Annulation de la résolution 2017-07-258

2017-08-270 **Considérant** que la résolution 2017-07-258 mandatait la MRC pour effectuer une mise à jour du PIIRL concernant le tronçon du Grand Shenley ;

Considérant que cet exercice n'est plus nécessaire à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil annule la résolution 2017-07-258.

6.3 Dépôt du rapport financier FDT pour le bâtiment sanitaire

2017-08-271 **Considérant** que le directeur général a déposé au conseil le rapport financier Fond de développement du territoire pour le projet du bâtiment sanitaire ;

Considérant que le conseil a pris acte du rapport financier et de son coût au montant de 68 276,25 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le rapport financier déposé par le directeur général et que celui-ci soit remis à la MRC Beauce-Sartigan.

6.3 Dépôt du rapport financier FDT pour l'éclairage du terrain de soccer

2017-08-272 **Considérant** que le directeur général a déposé au conseil le rapport financier Fond de développement du territoire pour le projet d'éclairage du terrain de soccer ;

Considérant que le conseil a pris acte du rapport financier et de son coût au montant de 48 145,64 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le rapport déposé par le directeur général et que celui-ci soit remis à la MRC Beauce-Sartigan.

6.5 Unité d'urgence – montant pour embauche d'un consultant

Sujet reporté

6.6 PIQM sous-volet 1.5 - DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DES RUES MERCIER ET POULIN

2017-08-273 **Considérant** que des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sont à faire dans les rues Mercier et Poulin ;

Considérant que les rues Mercier et Poulin sont classées prioritaires dans le plan d'intervention visant le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que les travaux peuvent être financés à l'aide du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité sous-volet 1.5

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la demande soumise est autorisée par le conseil municipal et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus le cas échéant ;

Que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilités indiqués dans le *Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)*.

6.7 PRRRL volet - accélération des investissements sur le réseau routier local (rang 9)

2017-08-274 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Volet - accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

6.8 PIQM sous-volet 1.5 - demande d'assistance financière pour le projet de réfection de la rue principale entre Bellegarde et Mercier

2017-08-275 **Considérant** que des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sont à faire dans la rue principale entre les rues Bellegarde et Mercier ;

Considérant que la rue Principale entre les rues Bellegarde et Mercier est classée prioritaire dans le plan d'intervention visant le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que les travaux peuvent être financés à l'aide du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité sous-volet 1.5 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la demande soumise est autorisée par le conseil municipal et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à payer sa

part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus le cas échéant ;

Que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilités indiqués dans le *Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)* ;

6.9 Demande d'autorisation renouvellement Horizon Mobile ;

2017-08-276 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le renouvellement de l'entente avec Horizon Mobile pour le temps d'antenne mobile des travaux publics pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 mars 2020.

6.10 Facture d'électricité de l'Exposition agricole

2017-08-277 **Considérant** que l'Exposition agricole s'est fait facturer une portion d'utilisation d'électricité qui a été utilisée pour la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un remboursement de 330,46 \$ à l'Exposition agricole pour l'utilisation d'électricité.

6.11 Facture d'ÉQIP Solution pour le Centre multifonctionnel

2017-08-278 **Considérant** que la firme ÉQIP Solutions Génie exécute présentement un mandat avec la Municipalité pour effectuer les plans et devis en ingénierie pour le projet du centre multifonctionnel ;

Considérant que la firme ÉQIP Solution Génie a fait la demande d'un premier paiement de 11 784,94 \$ sur un montant global de 54 613,13 \$ pour le travail effectué à présent ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 11 748,94 \$ à la firme ÉQIP Solution Génie.

7-PERSONNEL

8-LOISIRS ET CULTURE

8.1 Date de début de saison pour le curling 2017-2018

2017-08-279 **Considérant** que le comité du curling a fait une demande à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour débiter les activités du curling au mois de novembre ;

Considérant que le conseil, après analyse de la demande, suggère plutôt le début du mois de décembre ;

Considérant que le conseil a pris en compte les recommandations du comité du curling ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le démarrage des activités du curling au début du mois de décembre 2017.

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 Mandat à Monique Boucher pour négociation d'un terrain

2017-08-280 **Considérant** qu'un terrain a été offert à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le conseil est intéressé par le terrain offert ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame Monique Boucher pour négocier l'achat du terrain qui a été offert à la Municipalité.

11.2 Mandat à Monique Boucher pour quittance de la Maison Rouge

2017-08-281 **Considérant** que le conseil désire effectuer la quittance de la Maison rouge ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame Monique Boucher pour accompagner le directeur général afin d'effectuer la quittance de la Maison rouge.

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-08-282 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 22 août 2017.

Il est 22h35

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.